



FICHE D'INSCRIPTION POUR GROUPES (CLASSES SCOLAIRES, MAISONS RELAIS, ...)
MIERSCHER KULTURHAUS Saison 2019 2020

Informations générales

Nom du spectacle	
Date et heure du spectacle	
Nom de l'établissement scolaire	
Cycle (pour le Cycle 1, veuillez préciser le précoce)	
Nombre d'élèves	
Nombre d'accompagnateurs	

Personne de contact

Nom et Prénom	
Tél. (mobile si possible)	
E-mail	

Autres classes

Si vous avez réservé pour plusieurs classes, merci de nous indiquer le nom des enseignants et le nombre des élèves par classe.

Nom de l'enseignant	Cycle	Elèves / Classe

Adresse de facturation

Nom /Administration	
Adresse	
Code Postal et Localité	

Merci de bien vouloir tourner la page pour découvrir notre règlement interne.

Règlement interne pour nos spectacles dans le cadre du programme CAKU

- Merci de bien vouloir nous renvoyer la présente fiche par mail (scolaires@kulturhaus.lu), par fax (26 32 10 55) ou par courrier (53, rue Grand Duchesse Charlotte L-7520 Mersch). Une confirmation écrite vous sera envoyée par mail.
- En soumettant la présente fiche, vous confirmez votre réservation et acceptez le présent règlement interne. Sans soumission de la présente, vos places ne sont pas réservées.
- Une facture détaillée basée sur le nombre réel des enfants présents sera envoyée après la représentation à l'adresse de facturation mentionnée ci-dessus.
- Nous vous prions d'arriver 15 minutes avant le spectacle, afin que nous puissions garantir la ponctualité de nos séances. Pour que tous les élèves puissent rentrer calmement et sereinement dans la salle de spectacle, nous plaçons les classes individuellement, une classe après l'autre. Ceci peut prendre un peu de temps, d'où l'importance d'arriver avant l'heure.
- Toutes les réservations de groupe (écoles, Maisons Relais, autres) annulées moins de 7 jours avant la date du spectacle seront facturés, et ce quel que soit le motif de l'annulation. Nos spectacles pour enfants ont souvent de très petites jauges, et une annulation en dernière minute d'une même école peut nous faire perdre la moitié des spectateurs. Elle pénalise en outre les écoles qui n'ont plus obtenu de places.
- Il n'est pas autorisé à prendre des photos du spectacle et de le filmer. Nous vous demandons également d'éteindre vos téléphones mobiles durant le spectacle.
- Toutes les données sont traitées de manière confidentielle et conformément au nouveau Règlement Général sur la Protection des Données de l'Union Européenne.
- N'hésitez pas à nous contacter au 26 32 43- 522 si vous avez besoin d'informations supplémentaires.



**Nous nous réjouissons de votre visite !
A très bientôt.**